

États Généraux
du cinéma itinérant

aubenas

LES 23
ET 24
NOV.
2017



© Amir Bajric

À L'OCCASION DES

19^{ES}



RENCONTRES
DES CINÉMAS
D'EUROPE



Les États Généraux sont un espace de réflexion et de dialogue autour de la place des circuits de cinéma itinérant dans l'aménagement du territoire. Ils s'adressent aux circuits de cinéma itinérant ainsi qu'à leurs partenaires institutionnels, professionnels et aux collectivités territoriales. La question de l'avenir des circuits est, à cette aune-là, une question politique qui doit permettre à chaque acteur de s'exprimer, de se situer et d'échanger avec les participants.

Les États Généraux se déroulent dans le cadre des Rencontres des Cinémas d'Europe organisées par la Maison de l'Image d'Aubenas. La 19^e édition a lieu du 19 au 26 novembre. Infos sur www.maisonimage.eu

JEUDI 23 NOV.

→ **17h Accueil** Bistrot des Rencontres (BR)
* Navettes entre la gare de Valence-TGV et Aubenas → 15h30

→ **Après-midi**

**PROJECTIONS LIBRES SUR
LES RENCONTRES DES CINÉMAS D'EUROPE**

→ **18h Ouverture des États Généraux (VIP)**

- Discours officiel
- Présentation du circuit itinérant de la Maison de l'Image
- Buffet dînatoire

→ **20h30 Projection du film (N)**
MÉLANCOLIE OUVRIÈRE

→ Suivie d'une rencontre avec le réalisateur Gérard Mordillat (BR)

Navettes prévues vers les lieux d'hébergement

VENDREDI 24 NOV.

→ **9h Accueil** à l'annexe de la mairie (AM)
→ Café, viennoiseries

→ **10h Première table ronde (AM)**

**LE CINÉMA ITINÉRANT,
ACTEUR DES TERRITOIRES**

- L'animation des territoires
- L'action culturelle dans les territoires

→ **12h** Pause déjeuner

→ **14h Deuxième table ronde (AM)**

**LE CINÉMA ITINÉRANT,
QUEL AVENIR ?**

- Présentation de la réforme Art & Essai
- Les conditions de fonctionnement des circuits de cinéma itinérants et leurs particularités

→ **16h Clôture des États Généraux (BR)**

- Pot de clôture
- Repas au Bistrot des Rencontres.

→ **Soirée**

**PROJECTIONS LIBRES SUR
LES RENCONTRES DES CINÉMAS D'EUROPE**



Organismes invités aux journées et intervenant aux tables rondes :
le ministère de la Culture,
le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC),
le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET),
la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC),
la fédération nationale des Cinémas français (FNCF),
l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC),
les associations d'élus territoriaux.

Première table ronde

LE CINÉMA ITINÉRANT. ACTEUR DES TERRITOIRES

Les cinémas itinérants, au plus proche des territoires, sont des acteurs indispensables de l'animation locale. Par leur présence et leur activité, ils participent, y compris économiquement, au maintien d'une vie locale et à l'attractivité d'un territoire. Ils permettent la valorisation des équipements et contribuent parfois à leur modernisation. Ils mobilisent localement des

associations, (re)créant ainsi une dynamique au service du lien social. Ils enrichissent les projets des exécutifs locaux et permettent aux communes rurales de développer une politique culturelle pour l'ensemble de leurs administrés.

Les circuits de cinéma itinérant relaient les dispositifs nationaux d'éducation à l'image auprès d'élèves qui n'y auraient pas

accès autrement ; complémentaires des salles de cinéma traditionnelles, ils assurent une continuité territoriale dans l'aménagement culturel de notre pays, permettant ainsi aux politiques engagées par les pouvoirs publics d'être relayées dans les parties les plus reculées du territoire national.

À travers les interventions des représentants des institutions et des responsables locaux, et les questions des participants, nous tenterons d'éclairer la place réelle que tient le cinéma itinérant, tant dans l'aménagement du territoire que dans le paysage culturel français.



Deuxième table ronde

LE CINÉMA ITINÉRANT. QUEL AVENIR ?

Les circuits de cinéma itinérant ont un fonctionnement très particulier, qui fait grandement appel au bénévolat, mais dont les contraintes matérielles et humaines nécessitent généralement une prise en compte spécifique de la part de la pro-

fession et des pouvoirs publics. Toute innovation technologique importante peut avoir des conséquences graves sur l'économie fragile des circuits, qui ne peuvent être surmontées sans soutien public (la transition numérique récente

en a été un exemple parlant), ou simplement créer des conditions d'exploitations difficiles et inégalitaires (la dématérialisation est-elle possible partout techniquement?).

Après une introduction sur les publics qui fréquentent nos salles, et un retour sur la réforme de l'Art et Essai dont on analysera les effets possibles et les adaptations éventuelles dans nos structures, nous aborderons les questions qui se posent, sur le financement général des circuits itinérants dont le renouvellement du matériel. Sera-t-il possible pour les circuits qui ne bénéficient pas de VPF ? Les collectivités territoriales pourront-elles de nouveau accompagner les circuits ? Dans ce contexte, la pérennité de la représentation nationale des circuits itinérants se pose également.

Contacts

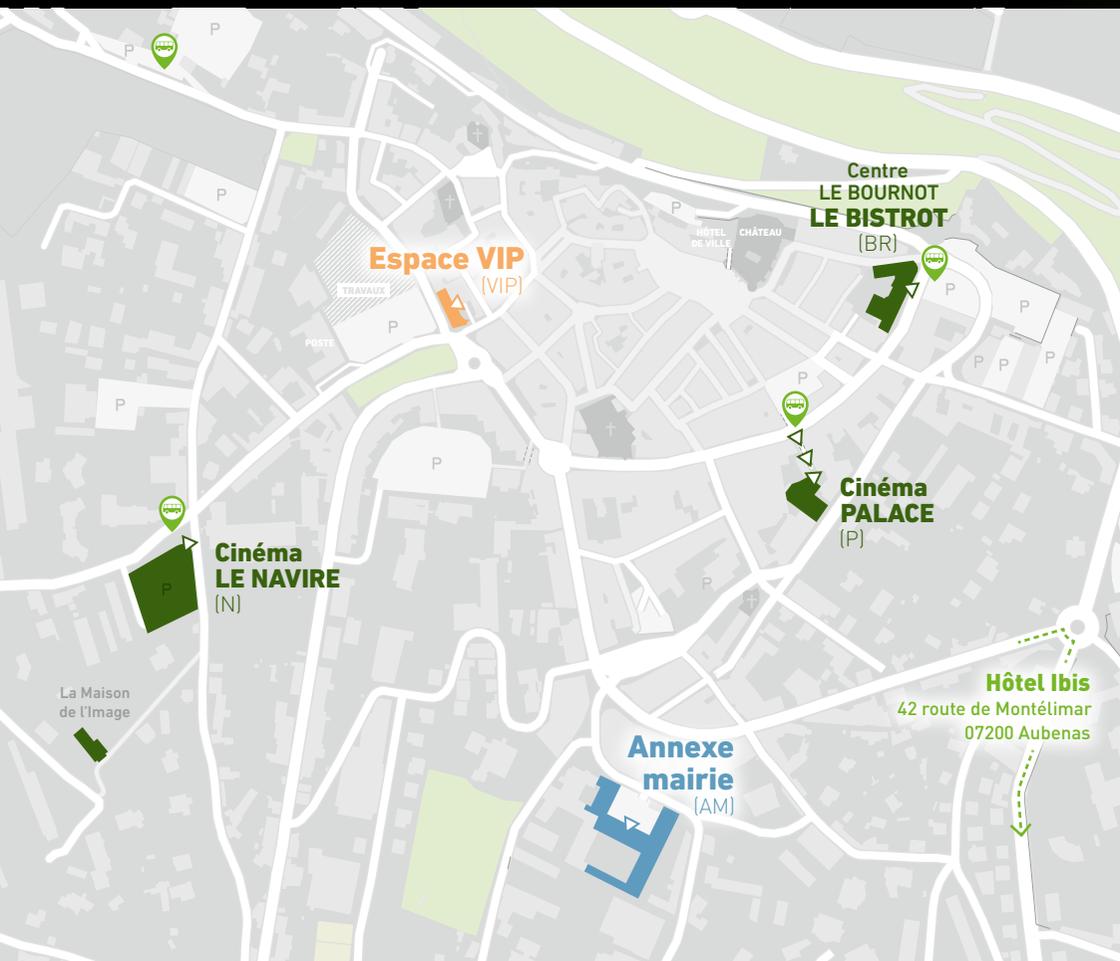
ASSOCIATION NATIONALE DES CINÉMAS ITINÉRANTS (ANCI)

Cinébus – 74330 SILLINGY

07 77 73 37 90

contact@cinema-itinerant.org

cinema-itinerant.org



anci
association nationale
des cinémas itinérants



cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



**LA MAISON
DE L'IMAGE**



Les États Généraux du cinéma itinérant sont organisés par l'Association nationale des cinémas itinérants avec le soutien du ministère de la Culture, du Commissariat général à l'égalité des territoires, du Centre national du cinéma et de l'image animée.

En partenariat avec La Maison de l'Image à Aubenas.